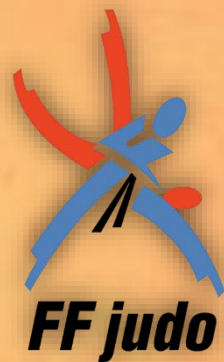


Assemblée Générale Fédérale

SPORTIF



Dimanche 15 avril 2018

MODIFICATIONS DES TEXTES OFFICIELS SPORTIFS

Résolution n° 1 SAISON SPORTIVE

Pour toutes les catégories d'âge :

La saison sportive débute le 1^{er} septembre et se termine le 31 août de l'année suivante.

Pourquoi ?

*Alignement sur la validité de la licence
et sur la saison scolaire.*

Demande des enseignants

MODIFICATIONS DES TEXTES OFFICIELS SPORTIFS



Résolution n° 2

ENGAGEMENT AUX COMPETITIONS

2018/2019

Age minimum

Juniors : 16 ans (nés en 2003)

Seniors : 17 ans (nés en 2002)

Pourquoi ?

L'âge minimum pour participer au championnat du monde seniors et aux jeux olympiques est fixé à 15 ans.

Résolution n° 3

PARTICIPATION DES ETRANGERS HORS CHAMPIONNATS DE FRANCE 1^{ère} DIVISION

- 3 années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours

Pourquoi ?

- *Clarification du règlement,*
- *Difficultés de vérification des licences ou documents étrangers.*

Résolution n° 4

DOUBLE APPARTENANCE RESOLUTION

Pourquoi ?

- *Clarification du règlement*
- *Renforcement du principe*

DOUBLE APPARTENANCE

Niveau d'ouverture	régional
Catégories d'âge	cadets-juniors-seniors
Date limite de validation par les ligues	7 jours avant le 1^{er} niveau
Nombre de licenciés de l'équipe officielle	au moins 50 % soit 3 minimum pour une équipe de 5
Nombre de Double Appartenance maximum inscrite sur la feuille de pesée	3
Interdiction	Tous les judokas inscrits sur la Ranking-list IJF ou Continentale

MODIFICATIONS DES TEXTES OFFICIELS SPORTIFS



Résolution n° 5

CHAMPIONNATS DE France INDIVIDUEL JUNIORS 1^{ère} DIVISION RANKING-LIST NATIONALE SYSTÈME DE QUALIFICATION

Pourquoi ?

- *Optimiser les phases nationales,*
- *Valoriser les tournois nationaux labellisés FFJDA.*

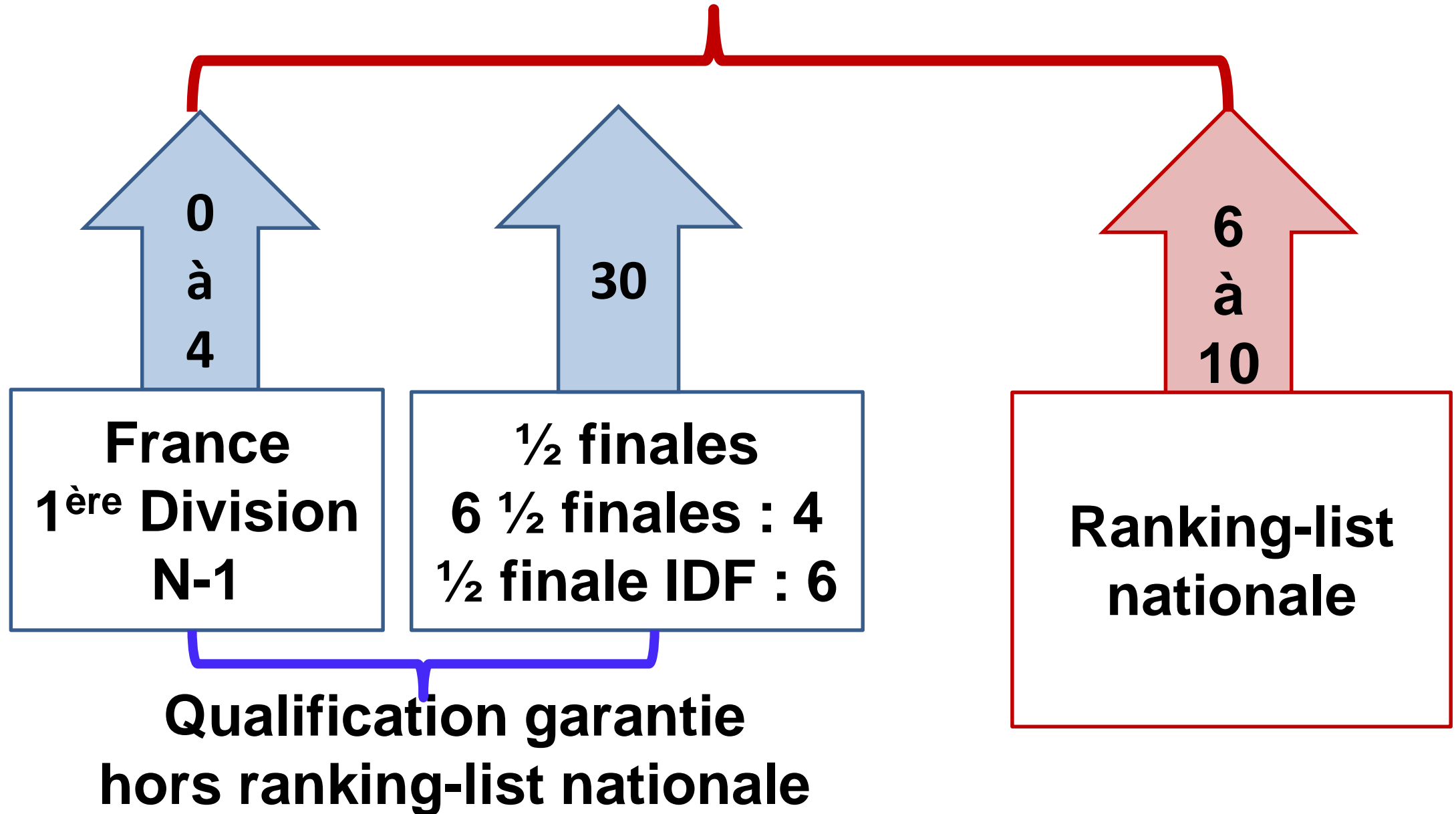


Ranking-list

- La ranking-list nationale est constituée des résultats IJF et des compétitions FFJDA.
- Elle est basée sur les **4 meilleures performances**.
- Attribution des points pour le combattant ayant gagné au moins un combat.
- La ranking-list nationale débute au 01/09/2018 (incluant le championnat de France individuel junior 1^{ère} Division 2018) et détermine les qualifiés, trois semaines avant la date du tirage au sort, du championnat de France juniors 1^{ère} division 2019.

Championnat de France Individuel juniors 1^{ère} Division

Effectif maximum 40



Résolution



Championnat de France individuel juniors 1^{ère} division Qualification

- Podium championnat de France juniors N-1.
- Qualification via les demi-finales : 4 pour ½ finales hors Ile de France et 6 pour ½ finale Ile de France.
- Qualification complémentaire de 6 à 10 Judokas issus de la Ranking-List nationale juniors.

MODIFICATIONS DES TEXTES OFFICIELS SPORTIFS

Résolution n° 6



CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL

1^{ère} DIVISION

RANKING-LIST NATIONALE
SYSTÈME DE QUALIFICATION

Pourquoi ?

- *Optimiser les phases nationales,*
- *Valoriser les tournois nationaux labellisés FFJDA.*

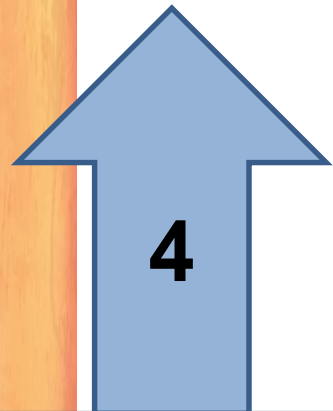


Ranking-list

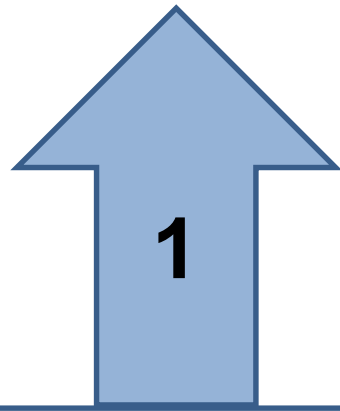
- La ranking-list nationale est constituée des résultats IJF et des compétitions FFJDA.
- Elle est basée sur les **4 meilleures performances**.
- Attribution des points pour le combattant ayant gagné au moins un combat.
- La ranking-list nationale débute au 01/09/2018 (incluant le championnat de France individuel 1^{ère} Division 2018) et détermine les qualifiés, trois semaines avant la date du tirage au sort, du championnat de France 1^{ère} division 2019.

Championnat de France Individuel 1^{ère} Division

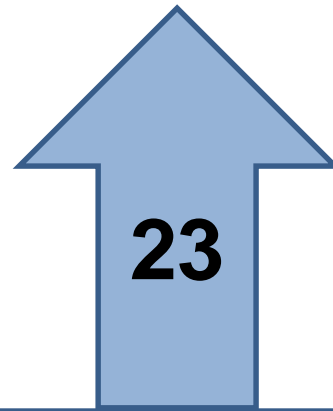
Effectif maximum 32



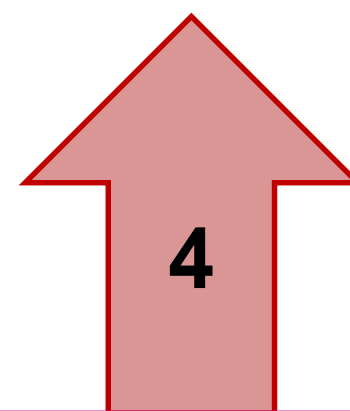
France
2D



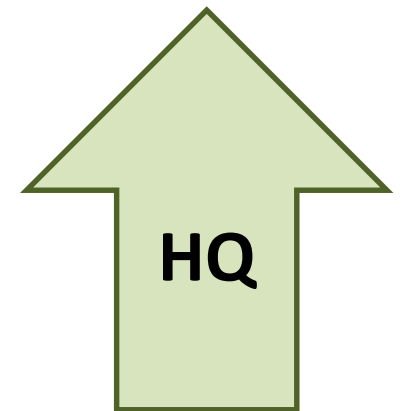
Champion
France
Juniors
1D



1/2 finales
6 1/2 finales : 3
1/2 finale IdF : 5



Ranking-
list
nationale



Médailleurs
Juniors
Europe et
Monde

Qualification garantie
hors ranking-list nationale

Championnat de France individuel 1^{ère} division

Qualification

- Champion de France juniors N-1,
- Qualification via les demi-finales :
3 pour ½ finales hors IDF et 5 pour ½ finale IDF),
- Qualification Championnat de France Individuel 2D,
- Qualification complémentaire de 4 issus de la ranking-List nationale seniors,
- Les médaillés des championnats d' Europe et/ou du Monde Juniors seront considérés comme des hors quota.

Résolution n° 7

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE CLUBS 1^{ère} DIVISION

FORMULE DE COMPETITION

Tableau avec double repêchage

- Maintien des 8 premiers clubs en 1^{ère} Division

Pourquoi ?

- *Harmonisation de la formule de compétition pour tous les championnats de France 1^{ère} division cadets, juniors et seniors.*

Résolution n° 8

CREATION

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUJITSU CADETS ET JUNIORS

Pourquoi ?

- *Existence d'un championnat d'Europe et du Monde dans ces 2 catégories d'âge tous les ans.*
- *Depuis 3 ans : mise en place dans les 1/2 finales seniors de tournoi « cadets ».*